

## AFFAIRES DE TUNISIE

Nous recevons de notre correspondant particulier les dépêches suivantes :

Tunis, 17 juillet, 10 h. 30 du matin.

Sfax n'est tombé en notre pouvoir, samedi matin, qu'après une très sérieuse résistance. Nous avons eu 8 morts et 40 blessés.

Les dispositions sont maintenant prises de telle façon que nous n'avons absolument plus rien à craindre de ce côté.

Nos troupes, en présence des grandes difficultés qu'offrait l'opération du débarquement, se sont bravement comportées.

Tunis, 17 juillet, 5 h., soir.

Avec une audace inouïe, 400 cavaliers de la tribu des Metellet se sont avancés à dix kilomètres de Tunis, et viennent, il y a une heure, de dépouiller le domaine dit Enchir-si-Chakir, à deux kilomètres de la Manouba, presque sous les yeux de nos troupes. Cet Enchir (propriété rurale) appartient à un Italien très sympathique à la France, M. Traverso.

Ces Metellet ont, en outre, enlevé des troupeaux de bœufs et des chameaux appartenant au gouvernement.

Avis a été donné immédiatement au bey et au général Logerot.

Cet acte d'audace prouve la nécessité de nous tenir sur nos gardes à Tunis, et de faire garder les portes de la ville.

Tunis, 17 juillet, 9 h. 50 m.

Hier, une commission gouvernementale désignée par le bey, et composée des généraux Hassoun-Metelli et Mohammed-Safar, accompagnés de vétérinaires, d'écrivains et d'un interprète, s'est rendue à Sidi-Tabet, l'ancienne concession du comte de Sancy aujourd'hui exploitée par la Société franco-africaine, fondée sous les auspices de la Société Marseillaise. Elle avait pour mission de vérifier si les concessionnaires avaient rempli les conditions du contrat passé avec le gouverne-

ment tunisien pour la création d'un haras, conditions dont l'accomplissement une fois justifié leur donne droit, aux termes du même contrat, à recevoir du gouvernement une nouvelle allocation territoriale de 1,000 hectares en plus des 2,000 déjà concédés.

En arrivant sur la propriété, distante de 20 kilomètres environ de Tunis, la commission a trouvé un vaste établissement entièrement construit à neuf et dont la portion centrale et une des ailes, embrassant chacune une vaste cour sont complètement terminées. Après l'achèvement de la troisième aile, les constructions du haras présenteront 180 mètres de façade et pourront recevoir 100 juments poulinières et 200 vaches.

Dès maintenant, M. Martin d'Anger, l'intelligent directeur de l'établissement, a pu faire passer sous les yeux de la commission et des invités 45 juments poulinières, 4 étalons, 100 vaches et 4 taureaux.

La beauté des animaux et de leurs produits a été justement admirée par les visiteurs.

L'an prochain, la Société devra présenter 80 juments poulinières, 8 étalons, 200 vaches et 12 taureaux ; elle recevra ensuite les 1,000 derniers hectares formant complément de l'allocation stipulée dans l'acte de concession.

L'installation et la prospérité de ce remarquable établissement sont dus principalement aux efforts de trois de nos compatriotes, MM. Ruffigny, inspecteur de la Compagnie ; Martin d'Anger, directeur des haras ; et M. de Frescheville, ancien directeur des colonies suisses de Sétif, aujourd'hui directeur des exploitations agricoles de la Société franco-africaine.

A midi, un splendide déjeuner réunissait la commission, les invités et les représentants de la Compagnie concessionnaire. On a porté des toasts au bey, à la France, à la prospérité d'un établissement qui fait honneur au nom français dans ce pays, et enfin au ministre résident de France à Tunis.

---